

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

MINISTÈRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE.

DIRECTION DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE.

BREVET D'INVENTION.

Gr. 20 — Cl. 4.

N° 682.796

Malle recouverte de fourrure, pour voiture automobile ou autre véhicule.

M. ETTORE BUGATTI résidant en France (Bas-Rhin).

Demandé le 4 octobre 1929, à 16^h 38^m, à Paris.

Délivré le 18 février 1930. — Publié le 2 juin 1930.

La présente invention a pour objet une malle de voiture ou d'automobile, dont les parois sont recouvertes de fourrure disposée de façon que les poils soient dirigés
5 vers le bas.

Cette disposition a l'avantage de laisser bien écouler l'eau et d'empêcher aussi l'humidité d'entrer dans la malle, et de protéger les matières des parois, bois,
10 cuir, etc., contre la moisissure, etc.

Le dessin annexé, donné à titre d'exemple, montre en vue de face (fig. 1), en vue de côté (fig. 2), et en plan (fig. 3), une malle *a* dont les parois sont recouvertes de
15 fourrure *b* ayant ses poils dirigés vers le bas ; il est avantageux, pour la bonne conservation de la malle, que ses bords ou angles *c* ainsi que les côtés ou faces latérales *d* du couvercle, soient garnis de cuir
20 ou autre matière appropriée.

De plus, on peut laisser entre la malle et son support un certain intervalle *e* pour constituer un passage d'air en dessous de la malle.

Il va de soi que des modifications de détail 25 pourront être apportées au dispositif de malle qui vient d'être décrit sans pour cela sortir du cadre de l'invention.

RÉSUMÉ.

Malle pour voiture automobile ou autre 30 véhicule dont la particularité consiste en ce que ses parois sont recouvertes de fourrure ayant ses poils dirigés vers le bas, les angles et côtés du couvercle étant de préférence en cuir ou autre matière ana- 35 logue.

ETTORE BUGATTI.

Par procuration :

ARMENGAUD jeune.

Prix du fascicule : 5 francs.

Pour la vente des fascicules, s'adresser à l'IMPRIMERIE NATIONALE, 27, rue de la Convention. Paris (15^e).

Fig:1

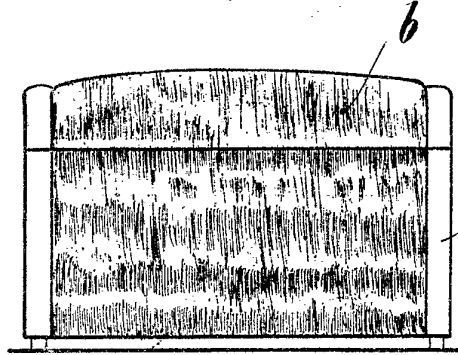


Fig:2

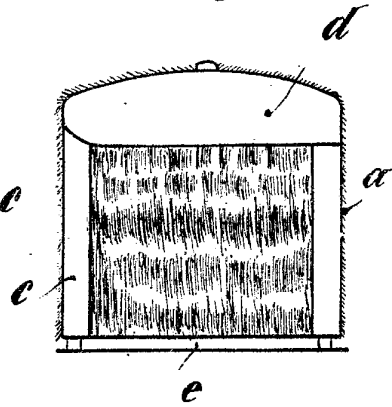


Fig:3

